

UGTM et l'Avenir de la Martinique

Formation des Responsables

L'UGTM et l'avenir de la Martinique

- 1. Principaux types de statuts politiques existants au monde? Cas de la Martinique.*
- 2. Le statut actuel garantit-il un avenir meilleur pour les travailleurs et les générations futures?*
- 3. Quel type de statut et de système, politique, économique et social pourrait le mieux garantir cet avenir meilleur?*

Il existe dans le monde divers types de statuts pour définir la situation des pays. Etats fédéraux, Etats associés, protectorats, régions, comtés, districts, départements, collectivités territoriales, régions, soviets, communes, indépendance, autonomie, les formes sont nombreuses. Mais il faut avant tout débarrasser la discussion sur les questions de statut de tout le contenu affectif et émotif qui empêche de comprendre rationnellement et scientifiquement cette question. Un statut est un texte ou un ensemble de textes fixant les garanties fondamentales d'une collectivité. Un statut est donc un cadre juridique, une disposition réglementaire mise en place pour permettre le fonctionnement d'une collectivité.

A cet égard les statuts qui régissent les sociétés relèvent d'une part des circonstances historiques, et d'autre part de choix politiques, conscients et volontaires réalisés à tel ou tel moment en vue d'obtenir tel ou tel effet sur la société. Les circonstances historiques sont des facteurs qui relèvent souvent de la violence et des intérêts économiques et passionnels, c'est le progrès de la conscience politique qui introduit progressivement, le moment venu, une certaine maturité et une certaine rationalité pour coordonner au mieux les intérêts des uns et des autres en prenant en considération les objectifs pour l'avenir.

La Martinique a connu le statut de colonie proprement dite, elle a été département puis région, selon l'évolution des principes de centralisation et d'assimilation de la constitution française.

Aujourd'hui se pose pour elle la nécessité de formuler un statut qui tienne compte des réalités économiques et politiques actuelles afin qu'elle soit mieux en mesure de résoudre ses problèmes économiques, sociaux et humains.

- 1. Est-il nécessaire qu'une centrale syndicale et des travailleurs s'intéressent à l'avenir politique d'un pays*
- 2. Doivent-ils se prononcer sur l'avenir politique du pays?*

Qu'est-ce qu'un syndicat?

C'est un groupement pour la défense **d'intérêts économiques et professionnels des travailleurs.**

Dans cette définition il y a une restriction à l'économique et au professionnel. C'est une chose que l'on peut comprendre aisément, en effet, les intérêts économiques et professionnels ne recoupent pas forcément les contours des orientations politiques de ses membres en termes de choix de tel ou tel candidat, de tel ou tel parti.

Mais cela concerne la politique simplement conçue comme lutte pour le pouvoir.

Par contre, il est clair que les intérêts économiques et professionnels des travailleurs sont forcément liés à la mise en œuvre de telle ou telle politique, dans le sens où la politique comme gestion globale de la société, consiste la formulation d'orientations et la prise de décisions globales qui conditionnent

fondamentalement les intérêts économiques et professionnels (budgets, dispositions réglementaires diverses)

Donc un syndicat qui n'aurait aucune capacité de comprendre la politique, de discerner ce qui se passe dans le monde politique serait condamné à pratiquer la défense des intérêts économiques et professionnels de manière aveugle. Ce qui d'une manière ou d'une autre peut conduire à une certaine irresponsabilité dans la manière d'envisager et de conduire les luttes syndicales. L'une des formes de ce danger c'est ce que l'on connaît sous le nom de corporatisme : aucune autre considération en dehors des intérêts catégoriels qui sont défendus n'entre en ligne de compte dans la détermination de la stratégie du syndicat.

En ce sens, la perception, la compréhension et l'analyse des questions de statut, dans le cas d'un pays colonisé est une chose importante. Puisque les décisions et les mesures qui sont prises au niveau politique conditionnent de manière encore plus directe l'économie et les intérêts professionnels des travailleurs.

1. ***Comment voyez-vous l'engagement des militants de l'UGTM et des travailleurs en général, dans le combat pour l'avenir du pays?***

Le syndicat en tant que tel, a le devoir d'éclairer ses membres sur le contexte politique qui conditionne sa pratique, de procéder à une analyse lucide de la réalité, il est de sa responsabilité d'indiquer à ses membres la direction qui lui semble la plus favorable pour aller vers le statut et le modèle social qui correspondent le mieux aux objectifs qui sont les siens.

Il s'agit d'ouvrir les yeux de ses membres sur les perspectives d'avenir, car ne l'oublions pas, la simple réaction épisodique à telle ou telle injustice ne peut suffire à améliorer la situation des travailleurs; si l'on se contente de cela, il est impossible de parvenir à une organisation juste et efficace des conditions générales d'existence des travailleurs.

A ce propos, l'une des tâches des militants UGTM, c'est de lever la confusion qui est entretenue sur la notion d'indépendance. Un pays indépendant, c'est tout simplement un pays qui jouit (le l'autonomie politique, c'est à dire qui ne dépend pas d'une autre autorité institutionnelle pour déterminer ses orientations économiques, ses choix budgétaires, ses dispositions fiscales et autres. Il s'agit donc d'une notion qui a une signification politique, ce n'est pas une notion économique, car l'économie dans son principe même se caractérise par l'interdépendance,, l'économie étant par définition la science des échanges.

L'indépendance politique, qui est synonyme de liberté, d'autonomie, (du grec auto nomos, qui se donne à soi même sa propre loi) s'obtient souvent au prix d'une longue lutte, souvent violente, mais rien n'empêche qu'elle soit le résultat d'une négociation pacifique, ou qu'elle soit acceptée ou rejetée par le choix démocratique des populations concernées.

L'UGTM, en indiquant à ses membres la voie qui lui semble la plus juste, entend donner à ses syndiqués la possibilité, en tant que citoyens libres, d'exprimer leur intime conviction à partir d'une conscience éclairée.

